



## FORMULAIRE DE DON FONDATION COLLÈGE DES HAUTS SOMMETS

97 Avenue de la Montagne  
Saint-Tite-des-Caps, QC G0A 4J0  
(418) 823-2759 poste 221 [fondation@deshautssommets.com](mailto:fondation@deshautssommets.com)

Nom : _____	Organisation : _____
Prénom : _____	Adresse : _____
Fonction : _____	Ville : _____
Téléphone : _____ Poste _____	Prov. : _____ Code postal : _____
Télécopieur : _____	Courriel : _____

### DONS :

Je désire contribuer pour la somme totale de \_\_\_\_\_ \$ à la **Fondation du Collège des Hauts Sommets**.

autre (spécifiez svp) \_\_\_\_\_ Veuillez communiquer avec moi afin de prendre entente sur ma contribution et les modalités de versements.

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

### MODE DE PAIEMENT :

**Par chèque** : (*Prière de libeller votre chèque à l'ordre de Fondation Collège des Hauts Sommets*)

Cocher pour recevoir un reçu pour fins d'impôt.

#### En reconnaissance pour ma contribution :

- Je permets à la Fondation du Collège des Hauts Sommets de publier mon nom et le montant de ma souscription.
- Je permets à la Fondation du Collège des Hauts Sommets de publier mon nom mais en conservant confidentiel le montant de ma souscription.
- Je préfère que mon nom et le montant de ma souscription demeurent confidentiels.

Tous les dons sont déductibles du revenu imposable dans la mesure où le prévoit la loi.

Numéro d'enregistrement : 119001105RR0001

## TABLEAU D'IMPACT FISCAL

Crédits d'impôt aux particuliers résidents du Québec en 2013

Fédéral 12.525% sur les premiers 200 \$ et 24.215%, en considérant l'abattement du Québec

Québec 20% sur les premiers 200 \$ et 24% sur la balance

Don annuel total en argent ou en biens	Crédit d'impôt*			Coût annuel du don	Années engagées 5	Coût pour toute la période
	Fédéral	Québec	Total			
5 000 \$	1 187 \$	1 192 \$	2 379 \$	2 621 \$	25 000 \$	13 103 \$
2 500 \$	582 \$	592 \$	1 174 \$	1 326 \$	12 500 \$	6 630 \$
1 000 \$	219 \$	232 \$	451 \$	549 \$	5 000 \$	2 746 \$
750 \$	158 \$	172 \$	330 \$	420 \$	3 750 \$	2 099 \$
600 \$	122 \$	136 \$	258 \$	342 \$	3 000 \$	1 710 \$
500 \$	98 \$	112 \$	210 \$	290 \$	2 500 \$	1 452 \$

\* Ce tableau est fourni à titre indicatif seulement et il est basé sur les règles qui s'appliquent en 2013

Don en actions	Don annuel total	Crédit d'impôt*			Coût annuel du don
		Fédéral	Québec	Total	
Hypothèse du don d'actions payées 5 000 \$ et valant maintenant 10 000 \$. Note 1	5 000,00 \$	1 187,37 \$	1 192,00 \$	2 379,37 \$	2 620,63 \$
Note 1	Individu donnant un titre coté en bourse admissible à une œuvre de bienfaisance ou à une fondation publique. Taux nuls donc il n'y a plus d'imposition de ce gain en capital. En conséquence, un don de titre acquis 5 000 \$ et valant 10 000 \$ équivaut à un crédit d'impôt comme si le titre avait été acquis à 10 000 \$ puisqu'il n'y a pas d'imposition du gain en capital sur ce titre.				

Déduction d'impôt pour les compagnies

Donateur	Don annuel total	Déduction d'impôt*			Coût annuel du don
		Fédéral	Québec	Total	
Société-voir note 2 Revenu imposable inférieur à 500 000 \$	5 000,00 \$	550,00 \$	400,00 \$	950,00 \$	4 050,00 \$
Société-voir note 2 Revenu imposable supérieur à 500 000 \$	5 000,00 \$	750,00 \$	595,00 \$	1 345,00 \$	3 655,00 \$
Société de placements-voir note 3	10 000,00 \$	3 467,00 \$	1 190,00 \$	4 657,00 \$	5 343,00 \$

\* Ce tableau est fourni à titre indicatif seulement et il est basé sur les règles applicables au Québec en 2012

Note 2	Fédéral	Québec	Total
Revenu imposable inférieur à 500 000 \$	11,0%	8,0%	19,0%
Revenu imposable supérieur à 500 000 \$	15,0%	11,9%	26,9%

Note 3 société de placements	34,67%	11,9%	46,6%
------------------------------	--------	-------	-------